

Ecrit par le 16 juin 2026

(Vidéo) Parc du Luberon : un projet pour garder les terres agricoles utiles et vivantes



Pour leur projet 'Terres nourricières en plaine de Durance', visant à mutualiser le foncier agricole à l'échelle transcommunale, le [Parc naturel régional du Luberon](#), l'association [Au Maquis](#) et l'[ADEAR 84](#) proposent des permanences en mairie pour échanger autour du sujet.

Garder les terres agricoles utiles et vivantes, au service d'une alimentation locale, saine et de saison ? C'est ce que vise le projet 'Terres nourricières en plaine de Durance' mené par Parc naturel régional du Luberon et l'association vaclusienne Au Maquis qui accompagnent les communes de Mérindol, Puget-sur-Durance, Lauris, Puyvert et Cadenet dans cette démarche.

Ce projet, réalisé avec le soutien de l'Union européenne et de la Région Sud au travers du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) pour 2024-2028, a pour objectif de mobiliser et mutualiser le foncier agricole à l'échelle transcommunale, pour une alimentation méditerranéenne de qualité en plaine de Durance.

Cinq permanences

Afin d'impliquer les habitants et les élus dans ce projet, le Parc du Luberon, l'association Au Maquis et l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR) de Vaucluse assureront des

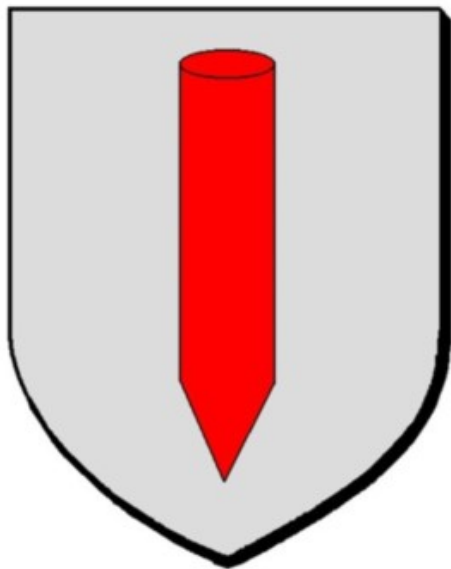
Écrit par le 16 juin 2026

permanences dans chacune des communes concernées.

Ainsi, cinq permanences seront proposées jusqu'en janvier 2026 et permettront d'échanger autour des questions de foncier agricole, de productions locales, ou encore d'installation et de maintien des agriculteurs :

- Cadenet le lundi 8 septembre 2025
- Puyvert le lundi 13 octobre 2025
- Lauris le lundi 17 novembre 2025
- Puget-sur-Durance le lundi 8 décembre 2025
- Mérindol le lundi 19 janvier 2026

Puget-sur-Durance : les dates des élections municipales partielles



Ecrit par le 16 juin 2026

Suite de la démission de cinq conseillers municipaux, l'organisation d'une élection partielle complémentaire a été rendue nécessaire. En effet, avec ces départs, le conseil municipal de la commune de Puget-sur-Durance, composé de 15 sièges, a perdu le tiers de ses membres.

Aussi, Christine Hacques, la sous-préfète d'Apt va convoquer les électeurs de la commune afin de pourvoir les sièges vacants. Le premier tour du scrutin aura lieu le dimanche 26 novembre 2023. Le scrutin sera ouvert à 8 h et clos à 18 h. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 3 décembre 2023.

Les déclarations de candidature sont obligatoires pour le 1er tour de scrutin. Elles seront reçues en sous-préfecture d'Apt :

Pour le 1er tour :

- du lundi 6 novembre 2023 au mercredi 8 novembre 2023 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
- le jeudi 9 novembre 2023 de 9h à 11 h 30 et de 14h à 18h

Pour le second tour :

- du lundi 27 novembre 2023 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
- le mardi 28 novembre 2023 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Les déclarations de candidature seront effectuées [sur un imprimé cerfa n°14996*03 téléchargeable sur le site service-public.fr/demarches](https://www.service-public.fr/demarches).

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont invités à contacter la sous-préfecture d'Apt au 04 90 04 38 11.

L.G.